

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 15

Artikel: A propos des cloches
Autor: X.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Pâques.

Pâques est sans contredit la plus grande fête de l'Église et de l'année. Elle tire son nom du mot hébreu *paschah*, c'est-à-dire *passage*.

Cette fête fut instituée par Moïse en mémoire de la sortie d'Egypte et du passage de la Mer Rouge. Elle durait sept jours. La cérémonie principale consistait, dans chaque famille, à manger, avec du pain sans levain, un agneau ou un chevreau de l'année. On teignait les portes du sang de la victime, pour rappeler le passage de l'ange exterminateur sur les premiers-nés des Égyptiens. La famille devait aussi venir sacrifier au Temple, pendant le temps de la Pâque. Une foule d'Israélites se rendraient à Jérusalem dans ce but.

Nous autres chrétiens, nous célébrons la Pâque en mémoire de la résurrection du Christ. Dans l'église primitive, on discuta longtemps sur l'époque à laquelle il fallait placer cette solennité.

Enfin le Concile de Nicée décréta, en 325, que Pâques serait mobile et serait célébré chaque année, le premier dimanche après la première pleine lune qui suivait l'équinoxe du printemps. De sorte qu'il tombe au plus tôt le 18 mars et au plus tard le 25 avril.

Le jour de Pâques est celui où les églises sont le plus fréquentées. Chacun chôme et même les indifférents en matière de religion viennent s'agenouiller devant les autels du Seigneur et prendre part aux joies de l'Église.

En Russie, on le sait, le jour de Pâques est considéré comme le plus beau de l'année. La journée commence par des baisers. De la Mer Blanche à Tiflis, de Czenstochowa au Kamtschatka, à la cour, à l'armée, à la ville et à la campagne, tout le monde s'embrasse.

On dit, avant toute autre parole, à chaque personne que l'on rencontre : *Jésus est ressuscité !* à quoi elle répond : *Oui, il est vraiment ressuscité !* Puis les hommes entre eux et les dames entre elles se donnent trois baisers, un sur chaque joue, le troisième sur la bouche. Les messieurs baissent les dames au front, elles le leur rendent sur la joue. Et toutes les haines sont oubliées, toutes les injures pardonnées dès ce moment.

Et ce qu'il y a de tout particulièrement beau, c'est que toute différence sociale disparaît durant toute la journée, si bien que le premier mendiant venu peut donner des baisers de Pâques à la plus grande dame qu'il rencontre, à un feld-maréchal, voire même à l'empereur. Tous les domestiques embrassent ainsi leurs maîtres.

On raconte à ce propos que l'empereur Nicolas ayant donné ce salut pascal au factionnaire qui gardait sa porte et lui ayant dit : « Frère, Christ est ressuscité, » le soldat répondit résolument : « Non, père, il ne l'est pas. » — « Christ est ressuscité », reprit le tsar en colère. — « Non, il ne l'est pas ? »

La colère de Nicolas dut s'apaiser quand il apprit que le factionnaire était un soldat juif.

La fête de Pâques est réellement, pour les Russes, la fête du Nouvel-An, la fête du prin-

temps; c'est ce jour-là que se font les fêtes officielles et les vœux de prospérité que les occidentaux font le 1^{er} janvier.

A chaque visite, après les baisers, la maîtresse de maison vous présente une assiette sur laquelle sont des œufs coupés et deux fourchettes. Vous prenez chacun une tranche d'œufs en vous faisant réciproquement des vœux sans nombre pour l'avenir.

Disons à ce propos qu'on n'a jamais su au juste d'où vient la tradition des œufs de Pâques qu'on trouve maintenant dans nombre de vitrines, sous toutes les formes et toutes les couleurs.

L'œuf avait pour les païens un sens mystique, relatif au commencement du monde et des êtres; et c'est peut-être cette tradition qui s'est conservée, comme tant d'autres, dans la religion nouvelle. Le plus probable pourtant, c'est que les adeptes virent dans l'œuf, à cause du phénomène de l'élosion, un symbole de la résurrection du Christ. De là cette coutume de porter au temple et de faire bénir par le prêtre des œufs qu'on distribuait ensuite à ses parents et à ses amis. Mais bientôt on ne vit plus là qu'une sorte de manifestation joyeuse à l'occasion de l'œuf, dont on avait été privé pendant le Carême.

Le jour de Pâques est en Russie un jour de grand repas. Dans chaque maison, sur des tables ornées de fleurs, s'élèvent en pyramide les jambons, les volailles, le gibier, les fruits, les pâtés, les bonbons, les vins et les liqueurs. Ces tables restent dressées huit jours durant, et dans chaque maison que vous visitez, il faut manger un peu de tout; c'est ainsi que le jour de Pâques est le jour où l'on mange le plus.

Les tables chargées de mets sont devenues la partie capitale de la fête; aussi n'est-il pas de pauvre diable qui ne s'en paie; l'ouvrier chargé de famille, le paysan malheureux, jeûneront quinze jours, vendront leur chétif mobilier, leur chemise même, pour placer sur une table des viandes, des fruits et de l'eau-de-vie.

Mais toute médaille a son revers. Les cas d'indigestion sont innombrables et le nombre des malades est plus grand en Russie, après les fêtes de Pâques, qu'en temps de choléra.

Quant à la partie religieuse de la fête, elle consiste surtout à se confesser et à communier. Pour les soldats et les paysans, la confession est publique, comme aux premiers temps du christianisme. Le prêtre est debout sur les marches de l'autel, la foule devant lui : « Que ceux qui ont menti s'avancent ! » dit-il, et les menteurs sortent des rangs. Le *pope* leur fait un petit sermon, leur donne l'absolution, leur impose une pénitence, et appelle d'autres pêcheurs. Les péchés graves sont jugés de plus en particulier.

En Angleterre, les églises sont ornées de feuillage; en Allemagne, dans les églises luthériennes, la chaire, le baptistère et la table de communion sont couverts de tapis blanc du lit le plus fin.

A Genève, la communion de Pâques est la plus importante avec celle de Noël. Ce jour-là la Clémence sonne à toute volée pendant près d'un quart d'heure.

Mais pendant que les gens religieux écoutent les prédicateurs, on peut assister à Cottance à l'opération traditionnelle du *coquage*, qui se perd cependant un peu. Les jeunes gens entourent les marchands d'œufs teints et offrent à leurs amis et connaissances leur « pointe » ou... autre chose. — L'année dernière, un mauvais sujet allait et venait avec un œuf en plâtre; mais il a été démasqué à temps.

Celui qui réussit à entamer l'œuf des deux bouts peut le garder et le vendre un sou; les acheteurs en quête d'œufs pour la salade ne manquent pas.

L'après-midi, si le temps est beau, les excursionnistes quittent la ville par milliers, encombrant les voies étroites, les autres les chemins de fer, les bateaux surtout.

Beaucoup de parties en bateau; aussi est-il de tradition que l'on met les embarcations à l'eau pour le lundi de Pâques. Les loueurs font, ce jour-là, de fort belles affaires.

A Rome, la fête de Pâques a un caractère particulier; le pape et les cardinaux se rendent généralement à St-Pierre et présentent aux principaux services.

Autrefois, la cérémonie du jour de Pâques était plus imposante. Le pape lui-même officiait.

Couronné de la tiare, il se montrait alors avec tout l'éclat qui convient au représentant du Christ victorieux.

La bénédiction papale avait lieu à midi, du haut du balcon de la façade de St-Pierre. C'était là un spectacle religieux dont nul ne pourra se faire une idée sans l'avoir vu.

Cent mille chrétiens, accourus de tous les pays, couvraient la place du Vatican; toutes les cloches de Rome retentissaient dans les airs; le canon du château Saint-Ange tonnait, et, après une courte oraison, le pape faisait trois croix sur le peuple assemblé.

A la même heure, dans le même moment, le pâtre, les paysans des campagnes de Rome, les montagnards de la Sabine, le peuple à trente lieues à la ronde, se mettait à genoux. C'était une heure toute sainte dans les Etats romains.

A propos des cloches.

Cependant, s'élançant de la flèche gothique, Un son religieux se répand dans les airs; Le voyageur s'arrête et la cloche rustique, Aux derniers bruits du jour, mêle de saints concerts.

Oh ! que ces vers de Lamartine disent bien le charme de ces poétiques sonneries qui, dans les pays catholiques, annoncent le déclin du jour. Pourquoi donc, nous, protestants, les avons-nous supprimées ? C'était bien la dernière à proscrire, de toutes les formes extérieures du culte, réprouvées par la réforme. Loin de distraire notre piété de son véritable objet, les accords harmonieux des cloches, en

s'élevant vers le ciel, ne semblent-ils pas y guider nos pensées ?

Souhaitons que, plus confiant en ses adeptes, le protestantisme revienne peu à peu de certaines rigueurs, qui n'ont plus aujourd'hui la même raison.

La cloche est un instrument d'union, de concorde. Rapprocher les hommes est sa mission. Par la cloche, les fidèles sont réunis dans le temple, les enfants, à l'école, les ouvriers, à l'usine. C'est la cloche qui appelle nos honorables représentants au Grand Conseil et au Conseil communal; c'est grâce à elle qu'on voit, au moment des votations, se combler, comme par enchantement, les vides creusés dans les rangs de nos conseillers, par la longueur et la monotone des discussions, ou simplement par l'atmosphère surchauffée de la salle. La cloche du dîner groupe autour de la table les membres de la famille. La cloche du feu appelle sur le lieu du sinistre pompiers et curieux. Enfin, la cloche d'alarme unit, pour la défense, tous ceux que menace le danger.

Pourquoi, tout d'un coup, et contre toute attente, la cloche faillit-elle à cette mission bénie ? Pourquoi le charme est-il brusquement rompu ? Pourquoi, ce soir, à l'heure où le soleil nous fera ses adieux, lorsque nos cloches préluderont aux solennités des fêtes de Pâques, pourquoi une pensée amère viendra-t-elle nous gâter l'exquise jouissance de ce saint concert ?

Qui donc l'eût supposé ? La cloche est aujourd'hui une cause de division, sinon de discorde. Et — ce qui est plus triste encore — c'est dans des rangs où l'entente et l'harmonie, tout au moins, devraient sembler à il, toujours régner, que la cloche exerce ses ravages inattendus. Hélas oui, ce sont des musiciens qui se chamaillent à son propos.

En dépit des apparences, nos bonnes vieilles cloches lausannoises, dont les voix familières nous ont si souvent charmés, ne vivaient pas, paraît-il, en parfaite harmonie. Bien peu s'en doutaient. Mais il n'y a pas à discuter. L'autorité des personnes qui nous l'ont appris nous est un sûr garant de l'existence de ces discordances.

Le mal, heureusement, n'était pas grand. Grâce aux bons offices de quelques citoyens généreux et dévoués, appuyés par nos autorités, il n'y paraîtra bientôt plus rien. La réconciliation sera complète et nous aurons, à ce que l'on dit, l'une des plus belles sonneries du monde.

Tout le monde s'en réjouissait. Mais, voilà que, tout à coup, une protestation surgit : On a commis un sacrilège en intervenant dans ces petites querelles de ménage de nos vieilles cloches. Personne n'en souffrait et, par son intervention, la musique — car c'est en son nom qu'on a agi — s'est mêlée de ce qui ne la regardait pas. Qu'avait-elle à faire là ?

Dans un concert, la plus parfaite harmonie est de rigueur, mais, en matière de sonneries, c'est une autre affaire. Les discordances ne sont point un mal; pour un peu, on pourrait, en lisant la protestation, croire qu'elles sont un bien. D'ailleurs, ces discordances échappent à l'oreille, insuffisamment exercée, du grand public. Et puis, il ne faut point s'abuser, la solennité ou le caractère des circonstances qui appellent le concours des cloches sont pour beaucoup dans les impressions que celles-ci produisent en nous. La justesse plus ou moins parfaite de leurs accords n'y est point pour une part aussi grande.

Ne touchons pas à nos cloches ! Telle est, en résumé, la conclusion de la protestation.

Sans condamner ce raisonnement, dans lequel il y a beaucoup de vrai, nous le croyons cependant fort exagéré.

Pour être plus juste, notre sonnerie n'aura rien perdu de son charme, auprès des person-

nes qui en étaient satisfaites, avant sa transformation. Les autres personnes — plus nombreuses qu'on ne le suppose — lui trouveront un précieux attrait de plus.

Puissent nos cloches lausannoises, sonnant à toute volée et dans un accord parfait, nous annoncer bientôt la réconciliation de ceux qu'elles ont bien involontairement divisés.

X.

Nous lisons dans le *Signal*, de Genève, une fable signée : *Paul Privat*. Ce journal nous dit qu'il la publie avec la gracieuse autorisation de l'auteur. Nous n'avons pas eu ce privilège, mais M. Privat ne nous en voudra pas si nous nous permettons de reproduire cette charmante et spirituelle composition.

LE RHONE ET L'ARVE

Le Rhône, un jour, dans son pèlerinage, Rencontre l'Arve aux flots gris et bourbeux :
— Fi donc ! dit-il, en lui barrant passage, N'approche pas, vil torrent sablonneux ! Ah ! si tes eaux étaient d'autre nature, J'accepterais d'unir notre destin. Va transporter ailleurs ton onde impure, Et laisse-moi poursuivre mon chemin !

— Mais je puis bien, répliqua la rivière, Sans vous troubler, me ranger de côté, Et je saurai, moi, la toute première, Faire valoir votre grande beauté. Chacun dira : « Comme cette Arve est grise ! » « Comme le Rhône est d'un bleu transparent ! » — Par vanité, le fleuve eut la sottise De se soumettre à l'avis du torrent.

L'Arve, d'abord, par sa teinte grossière, Fit ressortir l'azur de son voisin ; Mais, par degrés, dépassant la frontière. Elle en terrait le reflet cristallin. Le Rhône vit, trop tard, que c'est folie De se fier aux propos des flatteurs, Et que mauvaise compagnie Corrompt les bonnes mœurs.

Paul PRIVAT.

Au Conseil communal de Cully.

(A propos du monument Davel.)

Sous la rubrique *Cully*, les journaux rapportaient, l'autre jour, que dans la dernière séance du Conseil communal de cette localité M. François Forestier avait émis le vœu que la Municipalité fit déposer au greffe un registre dans lequel seraient relatés tous les événements importants de l'histoire de la commune de Cully. Il a fait observer qu'en général on est fort mal renseigné sur le passé : « On ne sait pas même exactement, a-t-il ajouté, dans quelles conditions s'est faite l'érection du monument Davel. »

Cette dernière observation nous étonne quelque peu, car l'histoire de ce monument est suffisamment connue. Résumons les faits :

Lorsqu'en 1798, l'Assemblée provisoire des représentants du Pays de Vaud était réunie à Lausanne, sur la proposition d'un de ses membres, M. Jules Muret, elle décréta, à l'unanimité, le 7 mars de la dite année, que le *major Davel* avait bien mérité de la patrie, et qu'elle laissait aux autorités futures le soin de lui ériger un monument. Mais les exigences toujours croissantes de ces temps difficiles mirent un obstacle à l'exécution de ce décret. Il en fut de même sous l'Acte de médiation de 1803, ainsi que sous le régime cantonal qui lui succéda.

Remarquons ici que l'histoire du major Davel n'était guère connue que des gens qui avaient une certaine instruction et possédaient des renseignements sur l'histoire du pays. Celle-ci en faisait d'ailleurs une mention si succincte, qu'en 1805, Frédéric-César de la Harpe jugea nécessaire, pour l'édition du peuple vaudois émancipé, de reproduire l'histoire du major qui se trouvait, sous forme d'é-

pisode, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des troubles arrivés en Suisse à l'occasion du Consensus*, ouvrage aujourd'hui fort rare, publié à Amsterdam en 1726, et attribué à M. Barnaud, pasteur à la Tour-de-Peilz.

Frédéric-César de la Harpe entreprit donc la réimpression de cette relation, qu'il compléta par diverses notes. Mais ces notes, dans lesquelles il rappelait certaines vexations exercées par LL. EE. dans les dernières années de leur domination, donnèrent quelques inquiétudes au gouvernement vaudois, qui y vit sans doute une source de difficultés politiques. Cette autorité fit en conséquence cesser immédiatement l'impression de l'histoire de Davel et saisir les cinq premières feuillets déjà tirées.

L'imprimeur Hignou, qui avait habilement soustrait deux exemplaires de chacune de ces cinq feuillets, y ajouta les deux ou trois autres tirées seulement à la brosse et parvint ainsi à compléter deux exemplaires de l'ouvrage, dont l'un, recueilli par M. Rickly, étudiant à l'académie et bibliographe distingué, fut donné par lui à la Bibliothèque cantonale. L'autre devint la propriété d'un Lausannois.

Cependant la relation historique de l'entreprise du major, contenue dans l'ouvrage de M. Barnaud, dont nous venons de parler, fut publiée à part, en 1838, par les soins de M. Gaulier-L'Hardy, professeur d'histoire à l'Académie de Lausanne, alors que la question d'un monument à élever au major Davel fut remise sur le tapis.

Mais avant 1838, et ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'histoire de Davel était très peu connue dans le peuple. Une tradition avait cependant conservé à Lavaux et surtout à Cully le souvenir, un peu vague, de cet homme extraordinaire ; car un siècle après son exécution, soit le jeudi 24 avril 1823, quelques salves d'artillerie furent tirées à sa mémoire, à Lausanne et à Cully.

A partir de ce moment, on exprima généralement le désir d'élever à Davel le monument décreté en principe le 7 mars 1798.

Ce projet fut combattu par le système politique alors régnant, mais le général Frédéric-César de la Harpe, décédé le 30 mars 1838, ayant, par disposition testamentaire, fait un legs de 160 francs destiné à consacrer, dans le chœur de la cathédrale, une inscription à la mémoire de Davel, et chargé M. le professeur Monnard de l'exécution de cette disposition, l'inscription gravée sur une plaque de marbre blanc, encastrée dans le mur, fut inaugurée le 24 avril 1839.

D'un autre côté, les habitants de Lavaux, voulant avoir chez eux un monument digne du martyr de notre indépendance, nommèrent à cet effet un comité composé des notabilités du district. Et celui-ci s'empessa d'ouvrir une souscription nationale qui ne tarda pas à se couvrir de nombreuses signatures.

La somme nécessaire à l'érection du monument étant réalisée, le comité en confia l'exécution à M. Doret, marbrier et sculpteur à l'Arabie, près Vevey. Non seulement cet artiste ne voulut faire aucun bénéfice sur cette œuvre patriotique, mais ses ouvriers y travaillèrent gratuitement. Le monument consiste en un obélisque de marbre noir des carrières de St-Trivion, portant sur deux de ses faces le millésime de l'année où il fut élevé (1841), et deux inscriptions, dont un quatrain, dû à M. Juste Olivier.

Lorsque le monument fut achevé dans les ateliers de M. Doret, il fut transporté, par le lac, de Vevey à Cully, pour être élevé sur la place d'armes, où, le 31 mars 1723, le major Davel avait réuni sa troupe pour marcher sur Lausanne. L'obélisque fut mis sur son piédestal.